

K0068739

Procès-Verbal de la réunion relative au Projet de document sur le cessez-le-feu entre les représentants des FAR et du RPA le 17 Juin 1994.

14

Etaient présents:

- MINUAR : - Brigadier Général ANYIDHO Henri:
Commandant/adjoint de la MINUAR.
 - Mr. BEADENGAR Dessande: conseiller politique
 - Lt Col AUSTDAL: Chef des Plans
 - Commandant DIAGNE: Assistant Militaire FC
 - Mr David Violet: Interprète de la MINUAR.
- FAR : - Brigadier Général GATSINZI Marcel: Chef de la
délégation
 - Lt Col SETAKO
 - Lt Col RWABALINDA
 - Major KAGARA.
- RPA : - Lt Col RWIGAMBA
 - Major KAMANZI

Objet de la réunion:

Reprise des discussions sur le projet de document du cessez-le-feu.

Le 17 Juin 1994 au Quartier Général de la MINUAR s'est tenue la réunion entre les deux délégations FAR et RPA sous la présidence du Brigadier Général ANYIDHO, adjoint au commandant de la MINUAR de 11h15 à 16h40.

- DFC - En ouvrant la séance a présenté aux deux délégations Mr David Violet, nouveau interprète de la MINUAR.
- Il informe la délégation des FAR de l'indisponibilité du Chef de la délégation RPA, le Colonel Mugambage Franck et du Capitaine Kazura. La délégation du RPF se compose donc de deux membres présents. Il souligne que le retard à cette réunion est dû non pas à un manque de coordination mais plutôt de sécurité occasionné par les tirs de ce matin.
- Il déclare l'ouverture de la séance et demande aux deux délégations leurs commentaires sur les textes déjà abordés.

Lt Col. Rwigamba: - rappelle l'accord des deux parties quant à leur engagement pour faciliter les mouvements des déplacés et qu'un texte avait

André

été élaboré et signé par les deux parties.

- Sainte Famille*
- Il souligne selon les informations reçues, des personnes auraient été enlevées à Sainte Famille et qu'une demande d'intervention des FAR n'a donné aucun résultat. Selon toujours ces informations près de 60 personnes auraient été enlevées.
 - Alors que nous parlons de cessez-le-feu, a-t-il dit, les massacres continuent et la délégation ici-présente affirme ne pas être au courant. Les FAR continuent à massacrer les civils innocents dans les églises lesquels sont sous la protection de la MINUAR.
 - Avons reçu poursuit le Lt Col. Rwigamba des instructions pour que la délégation des FAR s'explique sur ces massacres une explication publique et officielle sur les 60 enfants enlevés et les mesures prises.

Major Kamanzi: -

Indique que beaucoup de massacres ont été perpétrées par les FAR avec la collaboration de milices. Il souligne que ce sont des FAR qui ont donné accès aux milices pour pénétrer dans Sainte Famille, il n'est pas donc possible que cette délégation ne soit pas au courant. Elle porte la responsabilité de ces massacres et des explications sont demandées à cette délégation.

Mille Collines

Séance interrompue momentanément à cause des incidents survenus aux UNMOS en mission et des menaces d'attaque de Mille collines par la milice.

DFC - A la reprise de la réunion, il demande aux délégations des informations compte-tenu des événements qui viennent de se passer.

Lt Col. Rwigamba: - souligne que les déplacés de Mille Collines sont en danger et que ceux enlevés seront massacrés. Il demande une explication à la délégation des FAR.

B/Gén. Gatsinzi:- Intervient pour dire que la délégation des FAR n'étaient pas au courant des menaces qui pesaient sur les déplacés de Saint Paul et Sainte Famille. Nous avons fait des promesses pour assurer la sécurité de ces deux sites. C'est ici même à la MINUAR que nous avons entendu du major Kamanzi les difficultés à Sainte Famille et Saint Paul, et nous avons déploré cette situation, a dit le chef de la délégation des FAR.

*Saint Paul
Sainte Famille*

Il souligne que la délégation n'a aucune responsabilité dans cette situation. Pour les tueries de Saint Paul il déclare n'être au courant que récemment. Une enquête ou

concertation entre les FAR - la Préfecture de Kigali et la MINUAR sera menée pour retrouver les auteurs de ces faits. Malgré le cessez-le-feu signé le 15 Juin 1994 au niveau politique, poursuit le Chef de la délégation, le FPR a occasionné beaucoup de morts, de blessés et enlevé plusieurs personnes à Nyamirambo, Sainte Famille et Saint Paul. Pour les incidents de Mille Collines on vient d'en prendre connaissance, a dit le Chef de la délégation. Le CEM/FAR et le chef des opérations sont actuellement sur place au Mille Collines pour voir la situation et les mesures seront prises pour empêcher les gens d'attaquer Mille Collines. La délégation des FAR ne sait pas ce qui se passe à l'extérieur et la situation n'est pas encore claire. Il propose une concertation avec les deux parties avant de continuer la séance.

- 15 min
cessé-le-feu
au niveau
politique
- DFC: - Intervient pour souligner sa tristesse car depuis deux jours il a tenté de débloquer la situation pour la continuation des évacuations. En compagnie du Préfet de Kigali, le DFC dit avoir visité Saint Paul - Sainte Famille et que le CEM/FAR contacté, assure de la continuité des évacuations.
- Il informe du décès d'un officier Uruguayen et d'un Bengalais blessé ce jour. Il n'y a pas de sens pour ces discussions alors que les gens meurent, a dit le DFC et déclare être d'accord pour lever la séance.

Major Kamanzi:- Souligne que lever la séance alors que des personnes sont en danger n'est pas souhaitable et demande que les camions de la MINUAR soient mis en oeuvre pour enlever les déplacés de Mille Collines. Il faut essayer de faire quelque chose.

DFC: - Est d'accord mais avec la garantie des deux parties.
- Il informe également que la situation est présentement maîtrisée par les FAR et les officiers observateurs de la MINUAR à L'hôtel des Mille Collines.

Lt. Col Rwigamba:- Considère que la proposition du Major Kamanzi est très importante et insiste pour que ces déplacés de Mille Collines soient transférés sans tenir compte de délais ou d'échange.
- Il insiste également pour que cette opération se fasse aujourd'hui.

B/Gén. Gatsinzi:- Est d'accord pour une évacuation dans les deux sens avec priorité Mille Collines compte tenu de la situation.

DFC: - Les véhicules sont prêts mais les deux parties doivent assurer la garantie de cette opération.

Les deux délégations sont d'accord pour donner cette garantie nécessaire.

DFC: - Propose compte tenu du temps (il est 15 heures) que la délégation des FAR soit accompagnée par les véhicules de la MINUAR chargés du transport des déplacés. Il précise que le FC a donné son accord.

Mr Dessande: - Intervient pour dire que la MINUAR est prête, il faut donc aller à l'action sinon il sera trop tard.

Il est 15h10. Les deux délégations sortent de la salle pour contacter leurs responsables par radio en vue de l'évacuation des déplacés de Mille Collines.

DFC: - Compte tenu du temps, le DFC souligne que l'évacuation aura lieu le 17/06/1994 à 08 heures. Cette opération risque de se poursuivre la nuit et il faut tenir compte des problèmes de sécurité d'où le report pour demain-matin. Il informe les deux délégations qu'il sera lui-même au Mille Collines et à l'Hôpital Fayçal.

Il est 16h40, le DFC clos la séance.

Le Commandant I. Diagne
Rapporteur.